

Une nouvelle loi menace l'environnement au Pérou

Le 3 juillet dernier, la Commission permanente du Congrès péruvien a donné son feu vert au [projet de loi 3627](#), annoncé en urgence par la Ministre de l'Economie Louis Castilla pour favoriser les investissements privés et relancer la croissance économique.

Sous prétexte de promouvoir les investissements, ce projet de loi [affaiblit](#) considérablement les compétences du Ministère de l'Environnement péruvien (MINAM). C'est notamment le cas dans le domaine de la surveillance des activités extractives (minerais, pétrole) qui sont particulièrement étendues au Pérou. A titre d'exemple, ce projet de loi affecte les compétences de l'organisme d'évaluation et de surveillance environnementale du MINAM, l'OEFA, en matière de sanction des délits environnementaux. Ce projet de loi propose que durant trois ans les activités de l'OEFA soient orientées vers la prévention et la correction des infractions laissant les sanctions seulement pour des cas exceptionnels. De la même manière, ce projet réduit les compétences du MINAM dans l'approbation de zones de réserves naturelles en proposant que les décisions dans ce domaine ne soient plus uniquement du ressort du MINAM mais soient prises par décret suprême avec un vote du Conseil des Ministres. Cette modification augmente la bureaucratie des procédures et donne un caractère politique à ces prises de décisions.

Plus de cent organisations internationales [ont écrit](#) au Président Ollanta Humala pour exprimer leur grande préoccupation quant à l'approbation de ce projet de loi. [Le Pacte d'Unité des Organisations Indigènes](#) du Pérou a également exprimé son rejet de la décision du Congrès et demandé au Président de ne pas promulguer la loi.

Cette annonce intervient alors que l'environnement péruvien est déjà considérablement affecté par la pollution occasionnée par l'industrie extractive. Le 30 juin dernier, [la rupture d'un oléoduc dans la région amazonienne du Loreto](#), a occasionné une fuite de pétrole dans l'environnement, de plus de 400 barils, affectant la faune, la flore et la santé de près de 500 personnes.

Dans un contexte de crise climatique globale où il paraît urgent de prendre des mesures concrètes, ce projet représente un grave retour en arrière pour le Pérou dans le domaine de l'environnement. Il constitue aussi un très mauvais signal à la veille de la prochaine conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP 20 qui aura lieu au Pérou en décembre 2014.



Photos © Feconaco : *un moniteur indigène chargé de la surveillance territoriale constate la pollution...*

Pour plus d'informations sur ce sujet voir :

- les articles suivants en espagnol:

- <https://redaccion.lamula.pe/2014/06/26/si-pues-los-peruanos-no-somos-ni-seremos-suizos/albertoniquen/>
- <https://plataformaot.lamula.pe/2014/06/20/el-paquetazo-de-castilla-contra-la-institucionalidad-ambiental/prensaplataformaot/>

- la vidéo suivante en espagnol de l'intervention de la Parlementaire Veronika Mendoza au Congrès péruvien :

- <https://www.youtube.com/watch?v=kOyC0XOOD5o>

Aurélien Stoll